



Région Ouest  
CONSEIL REGIONAL  
*Le Président*

Février 2016,

**Aux Président(e)s des conseils presbytéraux,  
(copie aux ministres)**

Madame la présidente, Monsieur le président  
Chers amis,

Ma dernière lettre datait du mois de septembre dernier. Il est grand temps que je vous écrive à nouveau pour 'balayer' plusieurs sujets importants pour la vie de nos églises locales et vous donner des informations à jour de la vie régionale.

## Informations sur le pourvoi des postes

### 1. Postes dans les églises locales

En tout premier lieu, je souhaite vous informer sur le pourvoi des postes à l'heure actuelle. Je le fais en toute transparence sans rien cacher de la réalité.

Depuis l'été dernier, 4 ministres sont entrés en contact avec moi.

**Corinne Charriau**, ministre actuellement dans la région Centre-Alpes-Rhône, s'est intéressée à notre région, cherchant un poste sur le littoral Ouest. Après avoir vu Rochefort et Vannes, Corinne Charriau a répondu à l'appel de l'église locale de Vannes (mi-temps) et l'appel du conseil régional pour effectuer un mi-temps complémentaire au service du consistoire de Bretagne.

**Jean-Luc Crémer**, ministre en charge de l'animation jeunesse dans la région Centre-Alpes-Rhône, s'est porté spontanément candidat sur le poste de Rochefort (5 ans sans pasteur). Après visite sur place et rencontre du conseil presbytéral, Jean-Luc Crémer a accepté l'appel du conseil presbytéral de Rochefort.

Deux autres ministres (venant de deux autres régions) sur proposition de la 'conférence des présidents' sont entrés en contact avec moi pour les postes du Mans et de Barbezieux. Mais pour les deux ministres, l'obstacle de la mobilité professionnelle du conjoint n'a pas permis de poursuivre les contacts.

Enfin, **le pasteur Hostetter**, ministre venant d'une autre Eglise (Eglise de Belgique), qui avait postulé en mai 2015 sur le poste de la Roche-sur-Yon, a été autorisé par la commission des ministères à occuper un poste de l'EPUDF. Il a rencontré le conseil presbytéral de Vendée Ouest et vient de répondre positivement à l'appel de cette église locale. Le conseil régional aura à se prononcer sur cet appel lors de sa prochaine session.

Par ailleurs, **Juliette Tonje**, ministre de l'église locale des Côtes d'Armor (St Brieuc), à la suite de l'évaluation de son ministère dans sa 6<sup>ème</sup> année, a été autorisée à quitter son poste par anticipation au 31 décembre 2015, pour démarrer une formation universitaire à l'étranger dès le mois de février

Le pasteur **Michel Clément** (Bocage Vendéen) a annoncé son départ au 1<sup>er</sup> juillet 2016 pour rejoindre une institution hospitalière dans la région Est.

Enfin, le pasteur **Evert Veldhuisen** a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 et quittera le poste du 'Canton de Lusignan' à cette date.

Le conseil régional a fait appel au **pasteur Yvon Thomas** (retraité) pour une mission d'aide à raison de 5 jours par mois en Bretagne pour soulager la charge de travail du pasteur Olivier Putz (Rennes) pendant l'absence d'Eléonore Leveillé Belutaud (en congé parental).

A ce jour, si nous faisons le bilan des postes à pourvoir de manière prioritaire, nous avons :

- sur le consistoire de Loire-Océan, le poste du Mans et de la Sarthe (1 an sans pasteur)
- sur le consistoire de Charente-Limousin, le poste de Barbezieux (3 ans sans pasteur)
- sur le consistoire du Poitou, le poste de Melle-Celles-sur-Belle (+ d'un an sans pasteur)
- un 2<sup>ème</sup> poste sur le bocage vendéen (Fontenay-le-Comte et sud-Vendée sans pasteur)

Par ailleurs, plusieurs postes non-pourvus actuellement appellent une réflexion pour l'avenir : Indre & Creuse, Cognaçais II, etc.

#### Quels commentaires ?

1<sup>er</sup>/ Je dois (tristement ?) vous dire que la situation de la région Ouest n'est de loin pas la pire au sein de l'EPUDF !!! D'autres régions, parmi lesquelles Nord-Normandie, Cévennes Languedoc Roussillon, Sud-Ouest, sont beaucoup plus impactées par le manque de ministres.

2<sup>er</sup>/ Les mouvements de ministres ne sont pas terminés ! Jusqu'au 31 mars, des ministres peuvent démissionner et chercher un autre poste pour le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

3<sup>er</sup>/ Nous aurons prochainement une conférence des présidents pour étudier les postes qui pourraient être proposés à des ministres débutant leur ministère. Il est donc fort possible que nous puissions recevoir dans la région ouest un/une proposant(e) au 1<sup>er</sup> juillet 2016.

4<sup>er</sup>/ Le conseil régional est bien démuni devant le manque de disponibilité des ministres et devant le faible nombre de candidatures spontanées ! Je peux attester ici que la 'conférence des présidents' fait un travail approfondi pour adresser des appels à des ministres qui peuvent (ou souhaitent !) changer de poste. La région Ouest est traitée de manière équivalente à toutes les régions sur ce plan, et le souci de la solidarité à l'égard des églises qui sont durablement sans pasteur est porté par tous les présidents de région.

5<sup>er</sup>/ Le conseil régional agit dans la transparence absolue. Si des incompréhensions subsistent au sein de votre conseil presbytéral (ou église locale) sur le pourvoi des postes, nous sommes entièrement disponibles pour en parler avec vous.

## **2. Poste d'Évangélisation en Centre Bretagne**

Depuis 7 ans, le projet d'Évangélisation en Centre Bretagne est en chantier. Depuis 4 ans, nous cherchions un 'évangéliste' pour occuper le poste... Nous avons enfin trouvé ! Matthiew et Katie Riley (et leurs 4 enfants) viendront s'installer à Pontivy dans l'été 2016 pour se mettre au service du projet 'évangélisation'. Matthiew est pasteur anglican. Il est envoyé avec son épouse par un organisme missionnaire américain pour travailler en France. Après 2 années passées au service des équipes pastorales missionnaires dans la région Est, il rejoint notre région Ouest.

## **3. Charges d'aumônerie**

Le conseil régional a donné son accord pour que la charge d'aumônerie à mi temps de Niort soit mise à disposition de la Fédération Protestante de France pour qu'un ministre d'une autre église de la FPF puisse occuper le poste. En effet, si nous ne proposons pas de ministre à l'hôpital de Niort d'ici l'été 2016, nous risquons de perdre définitivement le poste. Un ministre d'une église baptiste s'est porté candidat.

## **Assemblées générales et renouvellement des conseils**

### **1. Assemblées générales**

Au moment où je rédige cette lettre, quelques assemblées générales se sont déjà tenues. Les autres se tiendront d'ici la fin du mois de mars.

Veillez à ce que les convocations soient envoyées à temps aux membres de l'association cultuelle (le délai est indiqué dans les statuts de l'association cultuelle ; souvent, 10 jours !) et veillez à ce qu'elles comportent la liste des membres qui sont présentés par le conseil presbytéral sortant pour former un nouveau conseil.

Bien entendu, au moment du suffrage, tout membre inscrit sur la liste des membres de l'association cultuelle peut spontanément se présenter.

Les votes pour élire le nouveau conseil presbytéral doivent avoir lieu à bulletin secret.

Il est possible de rayer des noms sur la liste présentée par le conseil sortant. Il est aussi possible d'inscrire d'autres noms sur les bulletins de vote, à condition de rayer sur la liste présentée un nombre de noms équivalent.

### **2. Discernement des nouveaux conseillers**

Vous devez déjà, à ce jour, avoir une idée précise des membres qui seront présentés à l'assemblée générale pour former le nouveau conseil presbytéral. Il est très important que le conseil sortant soit en accord sur la liste des membres présentés à l'assemblée générale. Parfois, pour que le discernement collégial s'opère dans des conditions optimum de vérité et de sincérité, il est nécessaire de procéder à un vote à bulletin secret au sein du conseil presbytéral sortant. La question posée est la suivante : *qui souhaitons-nous appeler au sein du prochain conseil presbytéral ?* Chaque membre du conseil presbytéral est invité à voter (à bulletin secret !) sur tous les noms retenus, y compris ceux des conseillers sortants qui souhaitent se représenter. A l'issue du scrutin, seuls les membres ayant obtenu la majorité des votes sont gardés pour la liste soumise au suffrage de l'assemblée générale.

Par ailleurs, je n'ignore pas que certaines églises locales sont en difficulté pour trouver les 6 membres nécessaires (chiffre légal !) à la formation d'un conseil presbytéral. Il est très important que vous m'en informiez au plus vite si vous vous trouvez dans cette situation.

### **3. Petit guide à l'usage des conseillers presbytéraux**

Je vous envoie, ci-joint, un document que nous avons réalisé avec la 'conférence des présidents' à l'usage des nouveaux conseillers presbytéraux (mais aussi des anciens qui restent dans le conseil !). Ce petit guide tente de rassembler quelques conseils utiles et ressources possibles pour faciliter le fonctionnement du conseil presbytéral après son renouvellement.

### **4. Les délégués pour le synode régional et l'assemblée du consistoire.**

Pour mémoire, le conseil presbytéral doit aussi élire son représentant au synode régional (Constitution – article 7, §2.2. *Les délégués des associations culturelles sont élus par les conseils presbytéraux, à raison d'un délégué laïc*) et un suppléant en cas d'empêchement.

Le représentant pour l'assemblée du consistoire est élu selon les mêmes règles que le délégué au synode régional (*Constitution - Article 5 - § 3 – Assemblée du consistoire - L'assemblée du consistoire est composée de représentants des Eglises locales ou paroisses désignés dans les mêmes conditions et selon les mêmes règles que leurs représentants au synode régional*).

### **5. Formulaire à renvoyer au secrétariat régional**

#### **Attention !!!**

**Dans les 15 jours, maximum, qui suivent votre assemblée générale**, vous devez renvoyer la feuille ci-jointe (**'feuille composition du CP 2016'**), avec la composition exacte du conseil presbytéral + délégation au synode régional (titulaire et suppléant) + délégation au consistoire (titulaire + suppléant).

**La feuille doit vraiment être remplie parfaitement** (écriture lisible) pour permettre de renseigner sans erreur la base nationale de l'EPUdF.

Ces informations sont essentielles pour permettre une bonne communication avec les églises locales.

Si la feuille n'est pas correctement remplie, nous vous la retournerons pour qu'elle soit intégralement complétée.

Si nous n'avons pas reçu au secrétariat la feuille remplie dans les 15 jours qui suivront votre assemblée générale, nous enverrons des relances régulières jusqu'à obtention des informations complètes.

**Merci par avance pour votre aide.**

### **6. La Préfecture**

N'oubliez pas de renvoyer à la préfecture une délibération de l'assemblée générale mentionnant la composition du nouveau conseil presbytéral élu à l'occasion de l'assemblée générale, ainsi qu'une délibération du nouveau conseil presbytéral mentionnant la composition du nouveau bureau élu au sein du conseil presbytéral.

Ces deux délibérations doivent être signées par le (la) président(e) et le/la secrétaire.

## Vers une nouvelle déclaration de foi

Inutile de rappeler l'importance de ce sujet. Il s'agit d'élaborer une déclaration de foi pour l'Eglise Protestante Unie de France. Vous avez reçu, au début du mois de janvier, la lettre des rapporteurs régionaux et le matériel d'animation avec le projet de texte de déclaration de foi. Merci de programmer dès que possible des séances de travail sur ce texte, permettant d'associer un maximum de membres de votre église locale. Certes, les premiers mois de l'année sont chargés. Mais l'enjeu en vaut la peine. Il me semble fondamental que les membres des églises locales puissent s'approprier le travail en cours et faire entendre leurs voix. Il en va tout de même d'une expression publique de la foi de notre Eglise !

## Le « Grand Kiff » et l'animation jeunesse

### **1. En amont du « Grand Kiff », deux rendez-vous importants pour les jeunes**

Les Wawa-West attendent les jeunes de nos églises (15-25 ans) à **Nantes les 1-2 & 3 avril prochain**, pour un week-end d'animation régionale. Les inscriptions sont ouvertes par l'intermédiaire d'un site internet : <https://www.weezevent.com/we-leswawawest>

Par ailleurs, les Wawa-West travaillent sur **un projet de mini-camp, juste avant le « Grand Kiff », qui aurait lieu du 20 au 24 juillet (en Bretagne)**. Merci d'informer très rapidement les jeunes de 15 à 25 ans qui pourraient être concernés. Les informations précises arriveront très prochainement. Nous travaillons à un système de financement qui pourrait rendre le coût très attractif.

### **2. Le « Grand Kiff »**

Le « Grand Kiff » se déroulera du 24 au 28 juillet à Saint-Malo (dans notre région !!!). Ouvert aux jeunes de 15 à 25 ans, c'est un événement majeur dans la vie de notre Eglise. Ceux qui ont vécu un 'Grand Kiff' ne l'oublient jamais ! Merci de faire connaître le projet. Merci aussi de réfléchir à tous les moyens pour aider des jeunes de votre église locale à participer au Grand Kiff (soutien financier, soutien matériel, aide pour le transport, mise en relation avec d'autres jeunes, etc.).

### **3. L'Alter'Kiff**

**Du 17 au 31 juillet, pour les jeunes de 18 à 30 ans**, il est possible de participer à « l'Alter'Kiff », c'est à dire au camp préparatoire et au camp de rangement du « Grand Kiff ». Cette proposition est particulièrement adaptée à des jeunes qui se préparent à devenir 'animateur de groupe' ou bien des jeunes qui ne sont plus engagés dans des activités jeunesse régulières mais qui souhaitent néanmoins participer au « Grand Kiff ». L'inscription pour ce camp 'Alter'Kiff se fait à l'adresse suivante : [www.weezevent.com/alter-kiff](http://www.weezevent.com/alter-kiff)

## Quelques informations concernant l'immobilier

### 1. Un guide immobilier

Suite à la décision 29 du synode national d'Avignon (« 2.3 Le synode national exhorte les paroisses et Églises locales, les associations culturelles à vocation régionale, l'Union nationale, à se libérer de charges immobilières disproportionnées au regard des ressources disponibles en temps, en administration, en finances. Il les incite à un examen systématique, lucide et courageux dans ce sens. 2.4 C'est pourquoi le synode national demande au Conseil national de proposer, d'ici un an, un guide permettant cet examen immobilier, qui, au regard du projet de l'Église locale, utiliserait les outils existants (fichier immobilier, document diffusé par le réseau Bible et création, etc.) en les améliorant si besoin, et qui proposerait quelques critères communs, ainsi qu'une méthodologie la plus simple possible. »), **un guide pour l'inventaire des immeubles** a été élaboré par l'Union nationale. Je vous l'adresse en pièce jointe à ce message. Je vous en recommande l'utilisation pour faire un 'état des lieux' de l'ensemble de votre 'parc immobilier'. Pourquoi ne pas engager ce travail au moment où vous renouvelez votre conseil presbytéral ? N'est-ce pas là une occasion idéale de confier cette mission à un ou deux membres de votre équipe ? Ce travail permettrait d'anticiper les dépenses qui devront être supportées par le budget de votre église locale dans les années à venir.

### 2. Prévention Incendie : quelques conseils pratiques

Notre Eglise a connu un terrible drame en 2014 lorsqu'un presbytère a brûlé, occasionnant la mort de 2 personnes. Nous sommes donc tenus de redoubler d'efforts pour veiller aux installations électriques de nos locaux et tout particulièrement dans nos presbytères. L'union nationale propose un guide pratique pour prévenir les incendies (ci-joint). Ce guide peut-être distribué très largement. Mais je vous demande de prévoir, sans délai, une visite du presbytère en accord avec votre pasteur (si le presbytère est habité) pour bien vérifier les installations électriques, le système de chauffage etc. L'équipe régionale immobilière (et son président Pierre Soutter) vous interrogera sous peu pour savoir si cette visite a bien été effectuée. Nous souhaiterions un retour avant le 1<sup>er</sup> juillet, dernier délai.

### 3. Diagnostic 'accessibilité'... suite et fin ?

Nous avons beaucoup communiqué autour de la question de l'accessibilité de nos locaux. La plupart des églises locales ont fait un travail sérieux pour faire vérifier leurs locaux. Mais il reste quelques églises locales qui n'ont pas encore effectué de diagnostic. L'Union Nationale a décidé de mettre en place **une seconde mission SOCOTEC**, dans un contrat cadre national, en faveur des associations culturelles qui n'ont pas encore pris de mesures en faveur de l'accessibilité pour les ERP.

Ce second contrat cadre SOCOTEC serait identique aux modalités pratiques du premier, aux mêmes conditions financières et selon les mêmes modalités de visites des immeubles. La seule condition préalable à ces dispositions est de présenter à la société SOCOTEC un nombre suffisant de visites à effectuer.

Il est donc nécessaire de recenser au plus vite les demandes.

Si votre église locale est intéressée par ce diagnostic, **veuillez remplir le questionnaire ci-joint et le faire parvenir au secrétariat régional ([secretariat.regional@eglise-protestante-unie.fr](mailto:secretariat.regional@eglise-protestante-unie.fr)) avant le 15 mars 2016.**

Des informations complémentaires seront adressées ultérieurement sur la période de mise en place de cet audit au cours de l'année 2016 (au vu du nombre de demandes).

## Campagne nationale de don

La campagne nationale pour le don sera reconduite cette année. Vous recevrez, sous peu, le mode d'emploi pour cette campagne nationale. D'ici la mi-mars, vous devrez indiquer au secrétariat régional si votre église locale souhaite s'associer à cette campagne nationale.

Si c'est le cas, vous indiquerez le nombre d'adresses de « foyers connus non-contributeurs » pour que votre église locale **reçoive fin avril**, le matériel nécessaire pour la campagne d'appel (une lettre rédigée + un tract d'information financière + une enveloppe retour).

## Quelques informations 'en vrac'

### **Colloque financier**

Pour mémoire le 'colloque financier' aura lieu à Tours le samedi 2 avril. L'invitation vous parviendra sous peu. Merci de bien noter la date et de la communiquer aux nouveaux conseillers le cas échéant.

### **Synode régional à Saintes**

Le synode régional aura lieu du 18 (17h) au 20 novembre (16h) à Saintes. Merci de communiquer la date à votre délégué(e).

### **2017**

Pour le 500<sup>e</sup> anniversaire de la Réforme, le conseil régional n'envisage pas d'organiser une manifestation régionale. En revanche, plusieurs manifestations locales sont en cours de préparation. Nous ouvrirons, sous peu, un espace sur le site de la région pour communiquer sur tous les projets en cours de préparation. Merci de me faire connaître les projets éventuels dans lesquels votre église locale s'engagera.

### **Formation pour les présidents et secrétaires de conseils presbytéraux**

Le conseil régional a validé le principe d'organiser une journée régionale de formation pour les présidents et secrétaires de conseils presbytéraux, après le renouvellement des conseils. La date est à l'étude. Elle sera communiquée dans les prochaines semaines.

## Reconnaissance et remerciements


Au moment de terminer cette lettre, je pense particulièrement à ceux qui achèveront un mandat électif à l'occasion du renouvellement des conseils presbytéraux. A ceux-là, je veux exprimer au nom de notre Eglise Protestante Unie de France une très vive reconnaissance pour tout ce qu'ils ont donné dans leurs engagements, pour le temps consacré au service des autres, et pour le ministère collégial accompli avec d'autres dans la soumission à l'autorité du Christ. Je ne doute pas que nous pourrions toujours trouver auprès d'eux le soutien, les conseils et les encouragements nécessaires pour le service de l'Eglise. Bonne route !

Mais je pense aussi à ceux qui acceptent de renouveler un engagement ou qui répondent pour la première fois à un appel pour un engagement dans un conseil presbytéral ou un mandat électif au sein d'un consistoire ou du synode régional. Pour ceux-là, j'exprime les vœux d'un ministère fructueux et joyeux avec l'espoir de vous croiser bientôt et de partager avec vous l'enthousiasme de servir le Seigneur pour être aujourd'hui une église de témoins.

Madame la présidente, Monsieur le président,  
Je vous assure de mes pensées les meilleures et du soutien de ma prière pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Veillez partager, avec les membres de votre conseil, mes salutations très fraternelles.

Guillaume de Clermont  
Président du Conseil Régional de l'EPUDF Région Ouest  
06 22 38 43 91  
[guillaume@de-clermont.org](mailto:guillaume@de-clermont.org)



#### **Listes des documents joints à cette lettre**

Attention, **pour alléger l'envoi par email**, vous trouverez les documents listés ci-dessous **en téléchargement sur le site de la région**.

Les liens pour un téléchargement direct se trouvent dans l'email que vous aurez reçu pour vous adresser cette lettre.

- Petit guide à l'usage des CP
- Feuille composition CP 2016
- Guide immobilier
- Guide prévention incendie
- Questionnaire pour un diagnostic SOCOTEP

**P.S. : cette lettre peut-être partagée, sans réserve, avec les membres de votre conseil presbytéral. Chaque pasteur en recevra aussi une copie.**